

AQUITAINE

Ci-dessous la liste des lieux de formation selon les diplômes à préparer.

DECESF

- CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION CHAMPCEVINEL - ROUTE DE PARIS JARIJOUX - 24750 CHAMPCEVINEL – 05.53.45.40.70 – Web : <http://www.cfpchampcevinel.fr/> - Email : cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

La commission a pour but :

- de vérifier que le candidat possède une aptitude et une appétence pour la profession ;
- de repérer d'éventuelles incompatibilités du candidat avec l'exercice professionnel, ainsi que son potentiel d'évolution personnelle et professionnelle ;
- et également de s'assurer de l'aptitude du candidat à s'inscrire dans le projet pédagogique de l'établissement de formation.

La sélection s'opère :

- sur dossier, il doit permettre à la commission de porter un avis éclairé sur la candidature qui lui est soumise.
- suite à un entretien de 20 minutes avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel CESF extérieur à l'établissement

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> -
- LYCEE TECHNIQUE NICOLAS BREMONTIER - BORDEAUX - 152 COURS DE L'YSER - 33077 BORDEAUX CEDEX – 05.56.33.49.60 – Web : <http://www.lyceebremontier.fr/>
- LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE "BEL-ORME" - 67, RUE DE BEL-ORME - 33000 BORDEAUX – 05.56.00.87.97 – Web : <http://www.belorme.com/> - Email : contact@belorme.com
- SOCIETE DE GESTION DES ECOLES (SOGEDEC) CAMPUS DE BISSY ECOLES - 83/97 AVENUE BON AIR - 33700 MERIGNAC- 05.56.12.81.82

DEASS

- IRTS AQUITAINE - 9 AVENUE FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 – Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -

Epreuve écrite d'admissibilité (durée : 3 heures maximum)

Elle est destinée à vérifier les capacités d'analyse et de synthèse des candidats ;

Elle se compose de :

. Une analyse de texte. Les copies sont anonymes et notées sur 40, en points entiers (durée 1h 00).

. Une batterie de tests écrits destinés à vérifier les capacités de compréhension et de synthèse des candidats. Ces tests sont anonymes. (Durée 2 h 00)

Les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.3 mise à jour : 10/09/2013

Epreuves orales d'admission

Les personnes déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites passent les épreuves orales destinées à apprécier :

. D'une part les aptitudes relationnelles, ainsi que la capacité d'observation, d'analyse, de relation, d'adaptation, d'organisation, à l'exercice de la profession compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention,

. D'autre part, les motivations, les aptitudes à bénéficier de la formation dispensée dans l'établissement.

Des tests ainsi que des questionnaires de motivation professionnelle peuvent servir de support aux entretiens.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> -

Un questionnaire de culture générale. Durée 20mn

Il est élaboré par l'ITS et validé par la Commission de Sélection

Une épreuve de français à partir d'un texte d'actualité portant sur des problèmes généraux de société

Elle est destinée à vérifier la bonne maîtrise du raisonnement, les capacités d'analyse et de synthèse des candidats, la capacité à se positionner. Durée 2h30. Ce texte est validé par la Commission de Sélection.

L'ADMISSION, EPREUVES ORALES constituées d'une épreuve de groupe et d'épreuves individuelles.

Elles ont pour objectif de révéler :

- les motivations*
- la maturité affective*
- le contrôle de soi*
- la capacité d'adaptation et d'analyse*
- les qualités d'écoute, d'observation et de relation, l'ouverture d'esprit*
- l'aptitude des candidats au travail en équipe et à l'innovation*

NATURE DES EPREUVES

Epreuve de groupe :

Elle est conduite conjointement par un professionnel et un formateur et a pour objectif d'évaluer l'aptitude des candidats à établir des relations positives et à travailler en équipe.

Epreuves individuelles :

Entretien professionnel/formateur : avec un professionnel du secteur social et un formateur ITS, il a pour objectif d'évaluer les motivations et le projet professionnel ainsi les qualités d'écoute, d'observation et l'aptitude à suivre la formation

Entretien avec un psychologue :

Il a pour objectif d'apprécier la maturité affective, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et d'analyse et, le cas échéant, les contre-indications.

Ces épreuves sont animées par des personnes différentes (principe du cloisonnement entre les épreuves).

DEES

- A.D.E.S. TONNEINS – 9 Bis RUE ARMAND CHABRIER BP 11 - 47400 TONNEINS –
05.53.79.12.87 - Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120
ETCHARRY – 05.59.65.72.82 - Email : accueil@afmr-etcharry.com – Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU
MARCHÉ COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr -
Web : www.cef-bergerac.org

Epreuve d'admissibilité (durée 3 heures) : Epreuve écrite

Elle se présente sous la forme d'une analyse de texte et d'une synthèse portant sur une question sociale d'une durée de 3 heures. Elle est destinée à vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat. Les épreuves écrites sont soumises au principe de l'anonymat des copies.

Epreuve d'admission : Epreuve orale

Cette épreuve orale est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que leur adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

Cette épreuve d'admission se déroule sous la forme suivante :

- 30 minutes de préparation individuelle sur un texte proposé par le Ce.F sur un thème relatif au travail social,*
- 5 minutes de présentation orale en groupe sur le sujet préparé devant un jury,*
- 15 à 20 minutes de débat où chaque candidat sera à même de faire valoir ses motivations et son projet de formation. La qualité de la participation au groupe fera l'objet d'une évaluation spécifique en relation avec le projet de formation de l'établissement.*

- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 -
Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> -

Epreuve écrite d'admissibilité (durée : 3 heures maximum)

Elle est destinée à vérifier les capacités d'analyse et de synthèse des candidats ;

Elle se compose de :

- Une analyse de texte. Les copies sont anonymes et notées sur 40, en points entiers (durée 1h 00).*
- Une batterie de tests écrits destinés à vérifier les capacités de compréhension et de synthèse des candidats. Ces tests sont anonymes. (Durée 2 h 00)*

Les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau III sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.3 mise à jour : 10/09/2013

Epreuves orales d'admission

Les personnes déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites passent les épreuves orales destinées à apprécier :
. D'une part les aptitudes relationnelles, ainsi que la capacité d'observation, d'analyse, de relation, d'adaptation, d'organisation, à l'exercice de la profession compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention,
. D'autre part, les motivations, les aptitudes à bénéficier de la formation dispensée dans l'établissement.
Des tests ainsi que des questionnaires de motivation professionnelle peuvent servir de support aux entretiens.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> - **DETISF**
- I R T S AQUITAINE - 9 AVENUE FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -

Une épreuve écrite d'admissibilité

Elle est destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats. Elle se compose de :

. Un sujet de réflexion à traiter (durée 2h00)

- Conditions particulières :

Les candidats à la formation menant au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale justifiant d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Une épreuve orale d'admission (durée : 20 minutes maximum)

Les personnes déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites passent l'épreuve d'admission.

Elle est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats. Elle se compose de :

. Un entretien avec un formateur et un professionnel (durée 20 mn)

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> -

DEEJE

- A.D.E.S. TONNEINS - 9Bis Rue ARMAND CHABRIER BP 11 - 47400 - TONNEINS – 05.53.79.12.87 - Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 - Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - **DEETS**
- I R T S AQUITAINE - 9 AVENUE FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -

Epreuve écrite d'admissibilité (durée : 3 heures maximum)

Elle est destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

Elle se compose de :

. Un questionnaire portant sur des sujets d'actualité destiné à apprécier le niveau de culture générale.

Les copies sont anonymes et notées sur 20, en points entiers (durée, 1h00). Possibilité de dispense.

. Une batterie de tests écrits destinés à vérifier les capacités de compréhension et de synthèse des candidats spécifiques pour chacune des formations et tenant compte des niveaux de qualification. Ces tests sont anonymes et notés sur 20 (durée 2h00).Epreuve obligatoire, pas de dispense possible.

Epreuves orales d'admission

Les personnes déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites passent les épreuves orales destinées à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement

*Des tests ainsi que des questionnaires de motivation professionnelle peuvent servir de support aux entretiens.
Les épreuves orales d'admission permettent d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.*

- épreuve orale de motivation professionnelle :

Elle est composée de :

- un entretien avec un professionnel diplômé moniteur éducateur et un formateur (durée : 20 mn). Cet entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20, par chacun des intervenants, dont la somme donne la note de l'épreuve orale de motivation, de 0 à 40 en note entière.

- épreuve orale de vérification des aptitudes à exercer la profession :

Elle est composée de :

- un entretien (durée : 20 mn) avec un psychologue qui évalue l'adaptation de la personne aux attendus du métier et aux contre-indications éventuelles,

- un entretien (durée : 20 mn) avec un professionnel.

Chaque entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20 dont la somme donne la note de l'épreuve de vérification des aptitudes à exercer la profession (de 0 à 40 en note entière).

La note obtenue aux épreuves d'admission correspond à la moyenne des notes des deux épreuves sur 40.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU –
05.59.84.93.93 - Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php>

DEME

- A.D.E.S. TONNEINS 9Bis Rue ARMAND CHABRIER BP 11 - 47400 - TONNEINS 05.53.79.12.87 -
Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120
ETCHARRY – 05.59.65.72.82 – Email : accueil@afmr-etcharry.com - Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU
MARCHÉ COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr -
Web : www.cef-bergerac.org –

Cette épreuve écrite d'admissibilité se présente sous la forme d'un questionnaire qui porte sur l'actualité d'une durée de 2 heures. Elle est destinée à vérifier le niveau de culture générale du candidat ainsi que ses aptitudes à l'expression écrite. Les épreuves écrites sont soumises au principe de l'anonymat des copies

Epreuve d'admission : Epreuve orale

Cette épreuve orale est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention et de leur adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

Cette épreuve d'admission se déroule sous la forme suivante :

- 30 minutes de préparation individuelle sur un texte proposé par le Ce.F sur un thème relatif au travail social,

- 5 minutes de présentation orale en groupe sur le sujet préparé devant un jury,

- 15 à 20 minutes de débat où chaque candidat sera à même de faire valoir ses motivations et son projet de formation. La qualité de la participation au groupe fera l'objet d'une évaluation spécifique en relation avec le projet de formation de l'établissement.

- I R T S AQUITAINE - 9 AVENUE FRANCOIS RABELAIS - 33401TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 -
Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -



- **Epreuve écrite d'admissibilité** (durée : 3 heures maximum)

Elle est destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

Elle se compose de :

. Un questionnaire portant sur des sujets d'actualité destiné à apprécier le niveau de culture générale.

Les copies sont anonymes et notées sur 20, en points entiers (durée, 1h00). Possibilité de dispense.

. Une batterie de tests écrits destinés à vérifier les capacités de compréhension et de synthèse des candidats spécifiques pour chacune des formations et tenant compte des niveaux de qualification. Ces tests sont anonymes et notés sur 20 (durée 2h00). Epreuve obligatoire, pas de dispense possible.

Epreuves orales d'admission

Les personnes déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites passent les épreuves orales destinées à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement

Des tests ainsi que des questionnaires de motivation professionnelle peuvent servir de support aux entretiens.

Les épreuves orales d'admission permettent d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

- épreuve orale de motivation professionnelle :

Elle est composée de :

- un entretien avec un professionnel diplômé moniteur éducateur et un formateur (durée : 20 mn). Cet entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20, par chacun des intervenants, dont la somme donne la note de l'épreuve orale de motivation, de 0 à 40 en note entière.

- épreuve orale de vérification des aptitudes à exercer la profession :

Elle est composée de :

- un entretien (durée : 20 mn) avec un psychologue qui évalue l'adaptation de la personne aux attendus du métier et aux contre-indications éventuelles,

- un entretien (durée : 20 mn) avec un professionnel.

Chaque entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20 dont la somme donne la note de l'épreuve de vérification des aptitudes à exercer la profession (de 0 à 40 en note entière).

La note obtenue aux épreuves d'admission correspond à la moyenne des notes des deux épreuves sur 40.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> - DEAMP
- 3I. E. FORMATION DEAMP - 48, RUE DE MARSEILLE - 33063 BORDEAUX – 05.57.77.75.80
- A.D.E.S. TONNEINS - 9B RUE ARMAND CHABRIER - BP 11 - 47400 TONNEINS – 05.53.79.12.87 - Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120 ETCHARRY – 05.59.65.72.82 – Email : accueil@afmr-etcharry.com - Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- CENTRE DE FORMATION AMP - 29, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 64015 PAU CEDEX – 05.59.80.90.66
- CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION CHAMPCEVINEL - ROUTE DE PARIS - JARIJOUX - 24750 CHAMPCEVINEL – 05.53.45.40.70 – Web : <http://www.cfpchampcevinel.fr/> - Email : cfp.champcevinel@mfr.asso.fr
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU MARCHE COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr - Web : www.cef-bergerac.org –

Epreuve d'admissibilité (durée 1 h 30) : Epreuve écrite

Elle consiste en un questionnaire d'actualité comportant 10 questions. Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat, son niveau d'information et son aptitude à l'écrit. Les épreuves écrites sont soumises au principe de l'anonymat des copies.

Epreuve d'admission : Epreuve orale

Elle consiste en un entretien collectif puis individuel avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve (30 minutes de préparation).

a) L'entretien collectif (groupe de 7 à 9 candidats)

A partir d'un texte du domaine sanitaire et/ou social retenu pour l'ensemble du groupe, chaque candidat disposera de 5 minutes pour faire son exposé devant les autres membres du groupe.

Puis, un débat aura lieu sur le thème proposé pendant 10 minutes. Il est noté sur 10 points et vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses capacités à suivre la formation.

b) L'entretien individuel

A l'issue de l'entretien collectif, le candidat est reçu individuellement pendant 05 minutes. Cette phase consiste en une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la formation d'Aide Médico-Psychologique. Il est noté sur 10 points et permet d'évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve orale d'admission est éliminatoire

- GRETA DES LANDES - LYCEE ROBERT WLERICK - 6, RUE JEAN MACE - 40000 MONT DE MARSAN – 05.58.05.65.65 - Courriel : ccs.admin.greta@wanadoo.fr – Web : : www.greta-landes.com
- I R T S AQUITAINE - 9 AVENUE FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -

Une épreuve écrite d'admissibilité

Elle est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat et son niveau d'information ainsi que ses capacités d'expression écrite. Elle se compose de :

. Un questionnaire d'actualité (durée 1h30). Elle est notée sur 20.

Les candidats titulaires d'un :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile,
- Diplôme professionnel d'aide-soignant,
- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- BEP Carrières sanitaires et sociales
- BEPA option services aux personnes
- BAPAAT
- CAP Petite enfance
- CAPA Services en milieu rural
- Diplôme d'Etat d'assistant familial
- Titre assistant de vie,

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Une épreuve d'admission

Elle est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement. Elle se compose de :

. Un entretien avec un professionnel et un formateur (durée 20 mn) à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve.

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> -
- MAISON DE LA PROMOTION SOCIALE - ARTIGUES PRES BORDEAUX - 24, AVENUE DE VIRECOURT - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX – 05.57.77.33.33 - Web : <http://www.maisondelapromotionsociale.org/infospratiques.htm>

Épreuve écrite d'admissibilité

Elle consiste en un questionnaire d'actualité comportant 10 questions. L'épreuve dure 1h30 minutes. Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat, son niveau d'information et son aptitude à l'écrit.

L'épreuve écrite est soumise au principe de l'anonymat des copies.

Epreuve orale d'admission

Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec un formateur et un professionnel à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve (30 minutes de préparation).

Cette épreuve est destinée à :

- apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention des aides médico-psychologiques
- repérer d'éventuelles incompatibilités du candidat à l'exercice professionnel

- repérer son potentiel d'évolution personnel et professionnel
- s'assurer de l'aptitude du candidat à s'inscrire dans le projet pédagogique de la Maison de la Promotion Sociale.

- MAISON FAMILIALE DU LIBOURNAIS - 2, TOUR BLANCHE - 33230 LES EGLISOTTES – 05.57.69.51.58 – Web : <http://www.mfr-libournais.com/mentions.html> - Email : mfr.libournais@mfr.asso.fr

Les épreuves d'admission comprennent :

Une épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée d'1h30, consistant en un questionnaire d'actualité composé de 10 questions.

Les candidats possédant un des titres ou diplômes du paragraphe suivant sont dispensés de l'épreuve d'admissibilité.

Une épreuve orale d'admission à partir d'un questionnaire ouvert.

- MAISON FAMILIALE RURALE DU BLAYAIS - 4 IMPASSE DU MERLE - FREDIGNAC - BP 149 - 33390 ST MARTIN LACAUSSE – 05.57.42.65.15 – Web : <http://www.mfrblaye.fr/> - Email : mfr.Blaye@mfr.asso.fr

DEMF

- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120 ETCHARRY – 05.59.65.72.82 – Email : accueil@afmr-etcharry.com - Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- IUT BORDEAUX MONTESQUIEU - POLE UNIVERSITAIRE SCIENCES GESTION - 35, AVENUE ABADIE - 33072 BORDEAUX CEDEX – 05.56.00.95.96 - Email : gmartin@u-bordeaux4.fr

CAFERUIS

- ASSOCIATION PROMOTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE BIARRITZ - 30 BIS RUE PETRICOT - 64200 BIARRITZ – 05.59.22.21.00
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU MARCHÉ COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr - Web : www.cef-bergerac.org –

Epreuve d'admissibilité : Sélection sur dossier

Le dossier d'inscription de chaque candidat sera examiné par la commission de sélection qui évaluera, sur la foi des réponses au questionnaire, la qualité du parcours professionnel du candidat et l'exposé écrit de ses motivations pour les fonctions d'encadrement.

Epreuve d'admission (durée 60 minutes) : Entretien

Il s'agit d'un entretien avec un formateur de l'établissement de formation et un professionnel cadre travaillant dans un établissement ou un service de l'action sociale ou médico-sociale qui se réalise, dans un premier temps, sous forme groupale puis, dans un second temps, de façon individuelle. Cet entretien est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à s'inscrire dans une fonction d'encadrement et à bénéficier de la formation.

- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr -

Epreuve orale d'admission (durée : 1/2 heure maximum)

Cette épreuve doit permettre de :

- préciser au candidat les objectifs et les contraintes de la formation,
- apprécier les aptitudes et motivations du candidat au regard de son projet de formation et de la fonction d'encadrement,
- évaluer la cohérence de son projet professionnel,
- définir les allègements possibles en fonction de son parcours, ses qualifications et sa situation professionnelle,
- évoquer le nécessaire investissement en terme de travail personnel,
- clarifier les conditions de sa participation et le financement envisagé.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php>

Composition de la commission de sélection ; recevabilité du dossier

Une première étude des dossiers est effectuée par la commission de sélection composée du directeur de l'organisme agréé ou de son représentant, du responsable de la formation et d'un cadre d'un établissement ou service social ou médico-social. Il est recherché la conformité du dossier du candidat avec les conditions d'entrée dans la formation (diplôme et éventuellement emploi).

Composition du jury de sélection ; admission

La commission de sélection nomme un ou plusieurs jury(s) de sélection suivant le nombre de candidats. Le jury est constitué de deux personnes, un formateur et un cadre d'un établissement ou service de l'action sociale et médico-sociale. Chaque candidat dont l'admissibilité a été prononcée, présente et soutient sa démarche devant ce jury, dans le cadre d'un entretien de 45 minutes.

Conformément aux textes, le jury de sélection note sur 20 les aptitudes et la motivation du candidat au regard du projet de formation, la cohérence avec son projet professionnel. Il fonde son appréciation sur :

- La place de la formation dans le parcours du candidat : /4
- La connaissance par le candidat du métier d'encadrant d'intervention sociale et les représentations qu'il se fait de la formation : /6
- Connaissance du référentiel de formation et des modes de certification : /6
- Adossement théorique, qualité de l'expression, argumentation : /4

DEAVS

- A.D.E.S. TONNEINS - 9B R ARMAND CHABRIER - BP 11 - 47400 TONNEINS – 05.53.79.12.87 - Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- ASSOCIATION PROMOTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE BIARRITZ - 30 BIS RUE PETRICOT - 64200 BIARRITZ – 05.59.22.21.00
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120 ETCHARRY – 05.59.65.72.82 – Email : accueil@afmr-etcharry.com - Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION CHAMPCEVINEL - RTE DE PARIS JARIJOUX - 24750 CHAMPCEVINEL – 05.53.45.40.70
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU MARCHE COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr - Web : www.cef-bergerac.org –

Epreuve d'admissibilité (durée 1 h 30) : Epreuve écrite

Elle consiste en un questionnaire d'actualité comportant 10 questions. Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat, son niveau d'information et son aptitude à l'écrit. Les épreuves écrites sont soumises au principe de l'anonymat des copies

Epreuve d'admission : Epreuve orale

Elle consiste en un entretien collectif puis individuel avec un formateur et un professionnel, précédé de 30 minutes de préparation.

a) L'entretien collectif (groupe de 8 candidats)

A partir d'un thème du domaine sanitaire et social retenu pour l'ensemble du groupe, chaque candidat présente son exposé pendant 5 minutes.

Ensuite, un temps d'échange de 10 à 15 minutes sur ce thème au sein du groupe viendra clôturer l'entretien collectif.

Il est noté sur 10 points et vise à tester les capacités du candidat à traiter un sujet concernant l'aide à la personne, à participer à un échange d'idées en groupe ainsi que ses capacités à suivre la formation.

b) L'entretien individuel

A l'issue de l'entretien collectif, le candidat est reçu individuellement pendant 10 minutes. Cette phase consiste en une discussion avec le jury sur l'intérêt du candidat pour la formation d'Auxiliaire de Vie Sociale et sa capacité à parler de ses expériences antérieures dans l'aide à domicile (au sens large).

Il est noté sur 10 points et permet d'évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

- GRETA DES LANDES - LYCEE ROBERT WLERICK - 6, RUE JEAN MACE - 40000 MONT DE MARSAN – 05.58.05.65.65 - Courriel : ccs.admin.greta@wanadoo.fr - Web : www.greta-landes.com
- GRETA BIGANOS COLLEGE JEAN ZAY - 41, AVENUE DE LA COTE D'ARGENT - 33380 BIGANOS – 05.57.17.01.70
- GRETA PAUILLAC - 1, RUE MANDAVY - 33250 PAUILLAC – 05.56.59.15.94
- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05 56 84 20 20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr - *Epreuve écrite d'admissibilité*

Elle consiste en un questionnaire d'actualité comportant 10 questions d'une durée 1 heure 30.

Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat, son niveau d'information et son aptitude à l'écrit. L'épreuve écrite est soumise au principe de l'anonymat des copies.

Epreuve d'admission

Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec un formateur et un professionnel à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve.

Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention des auxiliaires de vie sociale et de son adhésion au projet pédagogique de l'Institut Régional du Travail Social d'Aquitaine.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05 59 84 93 93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php>

Epreuve écrite d'admissibilité :

Elle consiste en un questionnaire d'actualité comportant 10 questions d'une durée 1 heure 30.

Cette épreuve est destinée à apprécier les centres d'intérêt du candidat, son niveau d'information et son aptitude à l'écrit. L'épreuve écrite est soumise au principe de l'anonymat des copies.

Epreuve d'admission :

Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec un formateur et un professionnel à partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve.

Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention des auxiliaires de vie sociale et de son adhésion au projet pédagogique de l'ITS.

- LYCEE PRIVE DES METIERS DE LA VIE RURALE "L'OUSTAL" - R PAUL SABATIER - 47300 VILLENEUVE SUR LOT – 05.53.36.21.36 - Courriel : villeneuve-sur-lot@cneap.fr – Web : <http://www.lycee-oustal.fr/>
- MAISON DE LA PROMOTION SOCIALE - ARTIGUES PRES BORDEAUX - 24, AVENUE DE VIRECOURT - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX – 05.57.77.33.33 – Web : <http://www.maisondelapromotionsociale.org/infospratiques.htm>
- MAISON FAMILIALE DU LIBOURNAIS - 2, TOUR BLANCHE - 33230 LES EGLISOTTES – 05.57.69.51.58 – Web : <http://www.mfr-libournais.com/accueil.html> - Email : mfr.libournais@mfr.asso.fr
- MAISON FAMILIALE RURALE DU BLAYAIS - 4 IMP DU MERLE FREDIGNAC - BP 149 - 33390 ST MARTIN LACAUSSADE – 05.57.42.65.17 - Email : mfr.Blaye@mfr.asso.fr
Web : www.mfrblaye.fr

DEAF

- A.D.E.S. TONNEINS - 9B R ARMAND CHABRIER - BP 11 - 47400 TONNEINS – 05.53.79.12.87 – Web : www.adesformations.fr – Email : adestonneins@yahoo.fr
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN MILIEU RURAL - CHÂTEAU ELGART - 64120 ETCHARRY – 05.59.65.72.82 – Email : accueil@afmr-etcharry.com - Web : <http://www.afmr-etcharry.com/index.php>
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANITAIRE SOCIALE COURS EMPLOI - PLACE DU MARCHÉ COUVERT - 24104 BERGERAC CEDEX – 05.53.22.23.00 - Email : cef@johnbost.fr - Web : www.cef-bergerac.org –
- CNFPT DÉLÉGATION RÉGIONALE AQUITAINE - 71, ALLÉE JEAN GIONO - 33075 BORDEAUX CEDEX – 05.56.99.93.50 – Web : <http://www.cnfpt.fr/>
- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> -
- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php>
- REALITES & PROJETS - 15, AVENUE DES MONDAULTS - BP 60 - 33270 FLOIRAC – 05.57.54.31.52 – Web : <http://www.realites-et-projets.fr/> - Email : info@realites-et-projets.fr

DEIS

- I R T S AQUITAINE - 9 AV FRANCOIS RABELAIS - 33401 TALENCE CEDEX – 05.56.84.20.20 Web : <http://www.irtsaquitaine.fr/> - Email : contact@irtsaquitaine.fr

Un texte dactylographié de 8 à 10 pages (en 3 exemplaires) présentant votre parcours professionnel, les raisons de votre choix pour la fonction de cadre développeur par la voie de la formation continue et votre représentation de cette fonction. Les éléments détaillés dans cette lettre serviront de support à l'entretien qui sera noté.

- INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL "PIERRE BOURDIEU" - 8 COURS LEON BERARD - 64000 PAU – 05.59.84.93.93 – Web : <http://www.its-pau.fr/presentation.php> -

Les Etablissements de Formation

Liste des lieux de formation selon les diplômes à préparer.
Adresses postales, Sites Web, Emails, Coordonnées téléphoniques, Fax ...

LIMOUSIN

DECESF : Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale
DEASS : Diplôme d'Etat d'assistant de Service Social
DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DETISF : Diplôme d'Etat de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale
DEEJE : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
DEETS : Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé
DEME : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
DEAMP : Diplôme d'Etat d'Aide Medico Psychologique
DEMF : Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAFDES : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social ou de Service
DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
DEAF : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial
DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale



DECESF

- **INSTITUT ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE** - 5 RUE DE LA CITE - BP 50078 - 87002 LIMOGES
CEDEX 1 – 05.55.34.41.25 – Web : <http://www.iesf-limoges.fr/> - Email : iesf@iesf-limoges.fr
- **LYCEE SUZANNE VALADON** -39 RUE FRANCOIS PERRIN – 87000 LIMOGES – 05.54.45.56.00 –
Web : <http://www.lycee-valadon-limoges.fr/> - Email : ce.0870019y@ac-limoges.fr

DEASS

- **ECOLE DE SERVICE SOCIAL CROIX ROUGE FRANCAISE IRFSS LIMOUSIN** - 25, RUE SISMONDI
87000 LIMOGES 05.87.75.32.00 – Web : <http://irfss-limousin.croix-rouge.fr/>

DEES

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU
BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email
: irfe87@irfe87.com

DETISF

- **INSTITUT ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE** - 5 RUE DE LA CITE - BP 50078 - 87002 LIMOGES
CEDEX 1 – 05.55.34.41.25 – Web : <http://www.iesf-limoges.fr/> - Email : iesf@iesf-limoges.fr

DEEJE

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU
BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email
: irfe87@irfe87.com

DEETS

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU
BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email
: irfe87@irfe87.com

DEME

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email : irfe87@irfe87.com

DEAMP

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email : irfe87@irfe87.com

DEMF

- **ECOLE DE SERVICE SOCIAL CROIX ROUGE FRANCAISE IRFSS LIMOUSIN** - 25, RUE SISMONDI 87000 LIMOGES 05.87.75.32.00 – Web : <http://irfss-limousin.croix-rouge.fr/>

CAFERUIS

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email : irfe87@irfe87.com

DEAVS

- **INSTITUT ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE** - 5 RUE DE LA CITE - BP 50078 - 87002 LIMOGES CEDEX 1 – 05.55.34.41.25 – Web : <http://www.iesf-limoges.fr/> - Email : iesf@iesf-limoges.fr

DEAF

- **INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX FONCTIONS EDUCATIVES (IRFE)** - RUE DU BUISSON - 87170 ISLE – 05.55.01.40.52 – Web : <http://www.irfe87.com/> - Email : irfe87@irfe87.com

DEIS

- **INSTITUT ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE** - 5 RUE DE LA CITE - BP 50078 - 87002 LIMOGES CEDEX 1 – 05.55.34.41.25 – Web : <http://www.iesf-limoges.fr/> - Email : iesf@iesf-limoges.fr

Les Etablissements de Formation

Liste des lieux de formation selon les diplômes à préparer.
Adresses postales, Sites Web, Emails, Coordonnées téléphoniques, Fax ...

POITOU
CHARENTE

DECESF : Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale
DEASS : Diplôme d'Etat d'assistant de Service Social
DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DETISF : Diplôme d'Etat de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale
DEEJE : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
DEETS : Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé
DEME : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
DEAMP : Diplôme d'Etat d'Aide Medico Psychologique
DEMF : Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAFDES : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social ou de Service
DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
DEAF : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial
DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale



DECESF

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu
- **Lycée Aliénor d'Aquitaine** - 41, rue Pierre de Coubertin - 86034 POITIERS cedex – 05.49.44.81.00 – Web : <http://www.lycee-alienor.fr/>

DEASS

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DEES

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DETISF

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu
- **Association régionale de formation d'aide à domicile** - Hôtel d'entreprises - parc d'Anthyllis - route de Limoges - 86340 FLEURE – 05 49 30 02 09 – Email : arfad@wanadoo.fr – web : <http://www.arfad.fr/>

DEEJE

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DEETS

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DEME

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DEAMP

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu
- **GRETA de Charente- Lycée de l'image et du son** - 303 avenue de Navarre - 16000 ANGOULEME - 0 820 20 65 09 Email : commercial.greta-charente@ac-poitiers.fr – Web : <http://www.ac-poitiers.fr/fltv>

DEMF

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

CAFERUIS

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

CAFDES

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

DEAVS

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu
- **Association régionale de formation d'aide à domicile** - Hôtel d'entreprises - parc d'Anthyllis - route de Limoges - 86340 FLEURE – 05 49 30 02 09 – Email : arfad@wanadoo.fr – web : <http://www.arfad.fr/>
- **Maison familiale rurale - Le Terra** - 79290 BOUILLE SAINT PAUL - 05.49.67.02.31 – Web : <http://www.leterra.mfr.fr/>

DEAF

- **Institut Régional du Travail Social** - 1, rue Guynemer BP 215 - 86005 POITIERS cedex – 05.49.37.60.00 – Web : <http://www.irts-poitou-charentes.org/> - Email : contact@irts-pc.eu

- **GRETA des Deux Sèvres** - 19-21 rue de l'ancien Champ de Foire - 79005 NIORT cedex – 05.49.77.23.35 – Email : greta-ds@ac-poitiers.fr
- **Conseil général de Charente Maritime - Direction de la solidarité départementale** - 85, boulevard de la République - 17076 LA ROCHELLE cedex 9 – 05.46.31.70.00
- **AGEVIF** - 15, rue Guillaume VII Le Troubadour - 86000 POITIERS – 05.49.39.62.01 – Email : agevif-dept-formation@ac-poitiers.fr
- **CFPPA - L'oisellerie** - 16400 LA COURONNE – 05.45.61.90.00 – Web : <http://www.epl-charente.com/> - Email : cfppa.angouleme@educagri.fr –